



Compte Rendu du CA de l'UL du 02/06/2015 par les représentants des BIATSS SNPTES – A&I UNSA

Le CA débute à 9h20

Procurations : 5

1. Informations du Président et du Vice-Président

C'est aujourd'hui le début de « Science and You », où plus de 70 pays sont représentés. Le format est nouveau : la manifestation est à la fois scientifique, culturelle, des événements ont lieu dans certaines villes en région, etc. Demain soir aura lieu la finale française de « ma thèse en 180 secondes ».

Une visite par le Ministre de la Ville et la Ministre de l'Education Nationale de l'épicerie solidaire Agorae, suivie d'une discussion avec les étudiants sur différents thèmes, ont eu lieu lundi 1^{er} juin.

Projet IDEX/I-Site : la Lorraine est vue comme le bon prototype de ce que peut être un I-Site.

Le prochain PIA3 ne comprendra pas de projet IDEX ou ISITE.

Clotilde Boulanger a été chargée de mission avec un collègue alsacien et un collègue de Champagne-Ardenne pour comparer les politiques régionales envers l'Enseignement Supérieur et la Recherche.

Une réunion des Présidents et Recteurs de la Grande Région a été organisée à Trèves. Deux espaces de collaboration transfrontalière sont envisagés : Sarre-Lor-Lux et Bale-Strasbourg. La Grande Région pourrait être étendue à Champagne-Ardenne.

LA signature du CPER est prévue entre le 22 et le 30 juin. Il est en phase de bouclage. Du point de vue de l'UL, deux interrogations subsistent : quid du non accompagnement de la Région sur le versant immobilier ? quelles sont les modalités d'application du FEDER ? Certaines régions ne considèrent pas comme éligible le salaire des personnels permanents, ce qui change l'assiette.

Le processus budgétaire est engagé avec le directoire et le Sénat. Les perspectives seront disponibles au CA en juillet.

Des élections partielles ont été organisées au CA. Deux sièges du Collège B et un du Collège BIATSS ont été pourvus. Le taux de participation a été très faible. Les résultats du CNESER seront connus le 11 juin.

Le Collégium L-INP a voté favorablement à l'intégration de l'ENIM.

Un représentant du Collège B a noté un écart de participation à l'UL entre les élections partielles et le CNESER. Serait-ce l'effet des horaires différents de fermeture des bureaux ? Il semblerait également que les Présidents des universités de la future région ALCA se soient rencontrés. Il y aurait volonté de ne pas créer une COMUE, est-ce que le Président peut confirmer ?

Le Président répond qu'effectivement, ils souhaitent ne pas le faire, mais la loi nous y obligera peut-être. Cela dépend des périmètres des académies, puisque les associations et COMUE doivent être réalisées a minima sur le périmètre de l'académie. Les Présidents souhaitent d'ailleurs le maintien des académies telles quelles.



2. Projet de compte-rendu du Conseil d'Administration du 5 mai 2015 (sous réserve)

Le vote est reporté, ce CR n'étant pas prêt.

Enjeux stratégiques

3. Convention de partenariat entre l'Université de Lorraine et la Communauté Urbaine du Grand Nancy relative aux établissements de culture scientifique et technique (Museum Aquarium de Nancy, Conservatoire et Jardins Botaniques de Nancy et Musée de l'Histoire du Fer)

Le SG de l'UL explique que la Culture Scientifique et Technique (CST) est un enjeu citoyen, socio-économique, etc. Le partenariat UL-CUGN est ancien sur l'aquarium, le jardin botanique. La présente convention permet d'unifier les gestions. Elle intègre une notion de partenariat, sachant que c'est la CUGN qui assure la gestion financière et patrimoniale des établissements. L'UL fournit une mise à disposition de personnels (5 actuellement) et une subvention de fonctionnement.

Vote : unanimité pour

4. Participation de l'Université de Lorraine à l'Institut Agronomique, Vétérinaire et Forestier de France (IAVFF)

Le Président dit qu'un PRES a été créé pour représenter à l'international l'ensemble des actions françaises dans le domaine Agronomique, vétérinaire et Forestier (il n'y a pas d'université française prépondérante qui puisse représenter tout le monde). L'ENSAIA et l'ENSTIB peuvent adhérer au dispositif, elles se sont prononcées pour. L'avis de l'Etablissement est demandé, et le Président demande que l'avis favorable soit suivi. Mais l'UL sera vigilante à ce que cet ensemble ne devienne pas une université fédérale (ce qui serait légalement possible). Le Président a été rassuré par ses interlocuteurs quant à ce point.

Le CF a refusé à la majorité de voter du fait de l'arrivée tardive du document. Le CS a voté pour avec 7 voix et 18 abstentions ont été enregistrées.

Vote : 2 abstentions, autres pour.

Vie Institutionnelle

5. Projet de Règlement Intérieur du Collégium INTERFACE

Le SG précise que le Collégium INTERFACE regroupe des composantes qui ont des missions transversales : ESPE, ISFATES, UFR LANDSAD. L'élection du conseil de Collégium est prévue en septembre et celle du directeur vers la mi-octobre 2015.

Un représentant du Collège B note à titre personnel que 3 ans ½ après la création de l'UL, il ne voit toujours pas le sens de ce Collégium, étant donné que ses compétences sont des agrégations des compétences de ses composantes. Quel est l'intérêt ? Il s'agit plus d'un organe lié à la gouvernance qu'un projet en soi.

Vote : 1 abstention, autres pour.



6. Convention-cadre de partenariat entre l'Université de Lorraine et la Caisse des Dépôts & Consignations (CDC)

Le SG explique que cette convention prolonge une convention préalable à la naissance de l'UL. Quatre thèmes majeurs sont envisagés : patrimoine immobilier (schémas directeurs, réhabilitation), transfert et valorisation, aspect numérique, vie universitaire et CST.

Vote : unanimité pour.

7. Dates de fermeture de l'Établissement pour l'année universitaire 2015-2016

Ce point est reporté.

8. Modification des statuts de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Agroalimentaires (ENSAIA)

Le SG note que le CT a émis un certain nombre de remarques prises en compte depuis.

Vote : 1 abstention, autres pour.

Recherche & Valorisation

9. Détermination du nombre de semestres de Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT) pour l'année 2015-2016

Le Président propose le même nombre de semestres que précédemment. Il existe de vraies questions sur le CRCT au niveau national, car selon les universités, il existe de fortes contraintes, et ailleurs très peu. Dans la mesure où une partie du contingent est nationale, peut-être celui-ci sera-t-il réduit ?

Vote : unanimité pour.

10. Convention annexée au CPER Contrat de Projets Etat-Région 2015-2020 concernant l'orientation et le suivi des projets de recherche (sous réserve)

Le Président précise que le document est en cours de finalisation. Après un début difficile, on est arrivé à un niveau de financement correct. Le FEDER est activé à un haut niveau. Un point problématique concerne les dépenses éligibles (inéligibilité des salaires des permanents). Par ailleurs, l'article 6 demande l'apposition des logos (Etat, Région, Europe) sur tout support même les publications, ce qui bien sûr est impossible dans ce dernier cas.

Vote : unanimité pour.



Etudes & Insertion Professionnelle

11. Demande d'habilitation à délivrer les Certificats d'Études Supérieures (CES) en Chirurgie Dentaire :

- a. d'Odontologie Prothétique, mention prothèse conjointe**
- b. de Parodontologie**
- c. en Biomatériaux**
- d. en Anato- Physiologie de l'Appareil Manducateur**

Le Directeur de la DFOIP explique que 4 CES arrivent à échéance. Il est proposé de les reconduire. Le vote du CF a été unanime pour.

12. Création du Diplôme d'Université (DU) Management Général d'un Site Industriel Agroalimentaire

Le Directeur de la DFOIP note que cela répond à une demande des industriels dans le domaine laitier, pour augmenter les compétences des gens formés dans le domaine. C'est unique en France. Il s'agit de formation continue, à l'équilibre financier à partie de 6 stagiaires. Au CF, 6 voix pour et 10 abstentions ont été enregistrées.

13. Création du Diplôme d'Université (DU) Expert en Géosciences appliquées

Le Directeur de la DFOIP poursuit sur les besoin de mise à niveau des compétences dans le domaine de l'exploitation du sous-sol. La formation est quasi individualisée. Il s'agit de répondre ponctuellement aux demandes des professionnels du domaine. Au CF, on a compté 15 voix pour et 8 abstentions.

14. Ouverture de parcours et de filières dans les Masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) :

- a. Parcours " Ethique et Pratiques de l'Enseignement " (EPE)**
- b. Parcours " Hôtellerie-Restauration en France "**

Le Directeur de la DFOIP indique que ces parcours viennent compléter les parcours existants. Une unanimité pour a été rencontrée au CF.

15 .Ouverture du parcours franco-allemand de Management du Tourisme International ISFATES

Le Directeur de la DFOIP nous donne le vote du CF : 16 pour, 6 abstentions.

16. Modifications de maquettes :

- a. Création d'un Parcours " Gestion de la Paie " dans la Licence Professionnelle Assistant de Gestion et Contrôle Financier**
- b. Création d'un Parcours " Webmarketing et Commerce Connecté " dans la Licence Professionnelle Métiers du Marketing Opérationnel**
- c. Création d'un Parcours " Activités de montagne " dans la Licence Professionnelle Hôtellerie et Tourisme Spécialité Management d'Unité Touristique**



d. Changement de type de cours dans la Licence Professionnelle Administration de Systèmes, Réseaux et Applications à base de Logiciels Libres (ASRALL)

e. Création d'un Parcours " Elevage de précision " dans la Licence Professionnelle Gestion de la Production Industrielle, spécialité Techniques et Technologies Avancées de Maintenance (TTAM) - AJOUTÉ

Le Directeur de la DFOIP note qu'il s'agit de différentes modifications de parcours destinées à compléter l'offre de formation de l'UL. Le vote du CF a été unanime pour sur l'ensemble des modifications.

Un représentant du Collège BIATSS explique qu'on voit au fil des CA passer des ouvertures, des modifications, mais peu de suppression de formations. Serait-il possible d'avoir une vue globale sur l'évolution de l'offre de formation ?

Un représentant du Collège B ajoute qu'au dernier CA, a été votée une dérogation au plafond des heures supplémentaires, notamment pour ne pas grever la formation continue. Il a fait remarquer qu'il ne fallait pas alimenter un sous-encadrement chronique. Or pour lui, dans ce qui est proposé, il y a des éléments qui relèvent de cet aspect.

Le VP CA dit partager ces craintes, et insistera auprès des Collégiums sur la nécessité de soutenabilité de ces formations nouvelles. Il faudra faire passer ce message à la fois aux Collégiums et au CF. A noter que certaines formations ne sont pas ouvertes chaque année du fait du faible nombre d'étudiants inscrits.

Le représentant du Collège B rappelle qu'il faudra également rappeler que la soutenabilité doit être non seulement financière, mais également en ressource humaine et en adossement recherche.

Une de vos représentants se demande pourquoi dans le dossier Géosciences, il n'y a aucune recette et que des dépenses.

Le Directeur de la DFOIP signale que l'annexe n'était pas correcte dans les documents transmis. C'est désormais corrigé. Il faut compter 15 k€ de recette par personne inscrite, et environ 11 k€ de dépenses. Soit environ 4 k€ de bénéfices. On est sur de l'individualisation de formation, avec 1 ou 2 demandes par an. Les inscrits sont intégrés dans des formations existantes.

Un représentant des personnalités extérieures demande s'il existe une liste de critères « durs » pour ouvrir une formation ? Cela serait surement limitant.

Le Président répond qu'on n'est pas encore à des critères « durs », mais il y a une évolution en ce sens. La liste des critères n'est pas votée en soi.

Vote sur l'ensemble des points : 2 abstentions, autres pour.

17. Droits universitaires 2015-2016 :

a. Droits universitaires 2015-2016 : répartition (Service Commun de Documentation, FSDIE)

b. Tarification des certifications

Le Directeur de la DFOIP dit qu'il est proposé de se calquer en termes de répartition sur ce qui est conseillé par le Ministère. Quand nous connaissons de ce dernier les nouveaux montants universitaires, nous aurons les montants de chaque item.



Vote : unanimité pour.

18. Demandes d'ouverture des formations en apprentissage, rentrée 2016

Le Directeur de la DFOIP signale que cette année, il n'y a pas eu d'appel d'offre spécifique de la Région. Elle a analysé à la fois les demandes non satisfaites précédemment, et des formations nouvelles. Elle a dans un premier temps opéré une sélection des projets qu'elle souhaitait étudier plus en profondeur.

Pour rappel, le Président signale que nous sommes une des seules régions françaises où il n'existe pas de CFA (inter-)universitaire, contrairement par exemple à l'Alsace et la Champagne-Ardenne. A noter aussi que deux formations portées par l'ESTTIN posent des soucis éventuels de compétition entre Ecoles. On peut voter ces formations, mais sous réserve d'accord des Ecoles et du Collégium L-INP.

Vote (avec les réserves énoncées ci-dessus) : 3 abstentions, autres pour

19. Régimes Spéciaux d'Études Numérique

Le VP Etudiant précise que le CF et le CVU se sont réunis pour discuter des régimes spéciaux d'études (aménagement de cours, examens, etc.). Ils concernent les personnels handicapés, les sportifs de haut niveau, les étudiants salariés. Il s'agit d'un contrat entre l'étudiant et le Président du jury. L'UL est nettement en avance au plan national.

Vote : 1 abstention, autres pour.

20. Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI)

La VP en charge du Numérique explique que l'UL est concernée par les problèmes de sécurité informatique : réseau étendu et à haut débit, population très diverse, données sensibles. 292 incidents de sécurité ont été traités en 2013, 176 en 2014. Ce qu'on observe le plus fréquemment aujourd'hui c'est le rançonnement et le vol d'identité.

Les enjeux de la PSSI sont d'assurer la continuité des services, de prévenir la perte d'informations, de renforcer la confiance des utilisateurs, de protéger le Patrimoine Scientifique et Technique. La PSSI doit respecter la loi, être conforme à celle de l'Etat, cohérente avec celles des EPST, s'accorder aux décrets sur la PPST et les ZRR.

L'autorité de sécurité est le Président, accompagné de 3 RSSI de l'Etablissement (Philippe Voisin, Yves Agostini, Sébastien Morosi). Les composantes devront nommer des CSSI (en cohérence avec ceux des EPST).

Le Directeur de la DN précis qu'une chaîne d'alerte a été mise en place, ainsi qu'une cellule de crise de l'Etablissement.

Vote : unanimité pour



Juridique

21. Accord transactionnel entre l'Université de Lorraine et ONET NANCY

Le DGS explique qu'un accord a été conclu avec la société ONET qui a reconnu un non respect du volume horaire de nettoyage prévu dans le marché établi entre l'UL et elle.

Vote : 1 refus de vote, unanimité pour.

22. Accord transactionnel entre l'Université de Lorraine et un agent de l'Université

Le DGS précise que l'UL a versé un traitement complet à un agent plutôt qu'un ½ traitement. L'agent conteste du fait d'un mauvais conseil d'un agent gestionnaire. Il est proposé de lui rétablir la retenue sur salaire correspondante.

Vote : unanimité pour.

Vie Universitaire

23. Attribution de subventions aux associations et aux organisations étudiantes au titre du Fonds de Solidarité des Initiatives Étudiantes (FSDIE) - 3ème session de l'année 2015

Le VPE note que le FSDIE est victime de son succès, de plus en plus de demandes sont enregistrées. De fait, il faudra refondre l'an prochain les critères d'attribution.

Vote : unanimité pour.

Achats & Marchés Publics

24. Mise en place d'une nouvelle délégation de service public concernant la mise à disposition et l'exploitation de photocopieurs, destinés aux utilisateurs de certaines structures de l'Université de Lorraine

Le SG précise que ce point concerne les BU et la documentation.

Vote : 1 refus de vote, unanimité pour.

Affaires Financières & Comptables

25. Admissions en non-valeur

Ce point est annulé.

26. Demandes de remise gracieuse

Le DGS rappelle l'obligation de passer devant le CA pour des remises gracieuses supérieures à 2500 €. L'Agent Comptable propose une remise gracieuse en fonction de la situation particulière des agents.



Vote : unanimité pour.

Ressources Humaines

27. Liste des fonctions ouvrant droit à la Prime de Charges Administratives à compter de l'année universitaire 2015-2016

Le Président ajoute que le CT a demandé qu'on intègre au document la notion de répartition de la prime entre le Directeur et son/ses Sous-Directeur(s) (pour la part Etablissement).

Un représentant du Collège A demande si une avancée sur la notion de cumul des primes a été réalisée

Le Président répond que c'est assez difficile réglementairement. L'Etablissement a préféré jouer sur l'incompatibilité des fonctions entre elles. Ceci ne peut s'appliquer aux cas actuels, et ne pourra être mis en œuvre que lors des nouvelles prises de fonction.

Vote : 1 abstention, autres pour.

28. Cadre général d'attribution de Primes pour Responsabilités Pédagogiques pour les années 2014-2015 et suivantes

Le Président indique peu de modifications, mais essentiellement des clarifications de la rédaction par rapport au texte de l'an dernier.

Un représentant du Collège B s'interroge sur les nombreux refus de vote au CF, ainsi que sur un certain nombre de voix contre.

La chargée d'études auprès du SG explique la non participation au vote des étudiants qui ne se sentaient pas légitimes. Pour les voix contre, elles sont liées à la possibilité donnée aux composantes d'abonder ces primes.

Vote : 4 abstentions, autres pour.

Suivant les collègues du CF, vos représentants se sont abstenus, du fait de la possibilité pour les composantes d'abonder ces primes.

29. Forfaits d'aide à la mobilité des étudiants inscrits en Master MEFF

Ce point a été ajouté. Il s'inscrit dans le cadre de la mobilité non obligatoire.

Vote : unanimité pour.

Divers : Une de vos élues pose la question sur les actuelles rumeurs de déménagement sur le site du Saulcy de l'ESPE de Montigny les Metz alors qu'il y a à peine deux mois, suite à la demande de moratoire du CT (non suivie par le Président), le Président signalait que l'UL était en train de revoir ses projets afin de maintenir l'ESPE en place.

Le président répond qu'effectivement, suite aux pressions de l'Etat et au vu des m² libérés, il était envisagé de rapatrier l'ESPE de Montigny sur le site du Saulcy et ce, un an



après le déménagement de la MIM. Le Président précise qu'un échange va être programmé avec les personnels de l'ESPE de Montigny les Metz. Quand à l'ESPE de Maxéville, le Président répond qu'il n'y a pas de déménagement prévu.

Fin du CA à 12h45

Vos élus représentants des BIATSS SNPTES – A&I UNSA au CA

Béatrice VAILLANT

Bernard DUSSOUBS